

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## Bouenguidi Sports prépare déjà sa rencontre face au TP Mazembe

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

APRÈS la qualification historique de Bouenguidi Sports pour le premier tour de la Ligue africaine des champions, les dirigeants du club koulois sont déjà à pied d'œuvre pour préparer le match du mardi 22 décembre pro-

chain, à Libreville, face au Tout-Puissant Mazembe de la République démocratique du Congo (RDC). À cet effet, les responsables de Bouenguidi Sport se réunissent ce mardi pour faire, entre autres, le bilan des deux rencontres face à Forest Rangers, mais

surtout, préparer dans les moindres détails la rencontre aller face à l'actuel leader du championnat congolais, qui vient de boucler sa 11e journée. " Nous prenons très au sérieux cette rencontre face aux Congolais. Car, face au TP Mazembe, tous les détails sont importants. Dans un premier temps, nous allons réunir le staff technique pour faire (...) le point des deux matchs contre les Zambiens. Voir ce qui a marché et ce

qui n'a pas marché afin d'améliorer. Ensuite, nous allons déterminer le lieu de casernement, la date de reprise et le lieu des entraînements. Avec le comité d'organisation, nous allons, avec la Fégafoot, mettre les différentes commissions en place afin de préparer dans la sérénité cette manche aller", indique une source proche du club. Selon une autre source, l'équipe pourrait reprendre les entraînements dès demain.



Photo: Wilfried MBINAH

**La joie des joueurs de Bouenguidi Sports qualifiés pour le premier tour de la Ligue africaine des champions, samedi au stade Augustin-Monédan de Sibang.**

### Le clin d'œil de *Lybek*



### MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

**Date de lancement** : 3 décembre 2020  
**Appel à manifestation d'intérêt** : N° 01/MER/ CDC/2020  
**Nom du projet** : Achat de fournitures de bureau pour la CDC  
**Source de financement** : Fonds propres budget 2021

#### 1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations lance un appel d'offres pour l'acquisition de fournitures de bureau.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en 3 lots suivants :

- Lot n°1 : Rames de papier ;
- Lot n°2 : Encres pour imprimantes et photocopieurs ;
- Lot n°3 : Autres fournitures de bureau.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Secrétariat Général de la Caisse des Dépôts et Consignations  
BP : 8820 Libreville-Gabon  
2ème étage Immeuble ORCHIDIA

Le paiement au Trésor Public se fait sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 22 décembre 2020 à 10H00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 22 décembre 2020 à 11H00 dans la salle de réunion de la Caisse des Dépôts et Consignations sise à l'Immeuble ORCHIDIA, à l'avenue de Cointet.

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSAYOYANT  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Administrateur Directeur Général

Patricia Danielle-MANON